

Unis et le Mexique, au début des années 90, le gouvernement a nommé un négociateur commercial en chef. De la même façon, au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, le vice-premier ministre a reçu comme mandat de s'occuper des questions de sécurité à la frontière canado-américaine, avec celui qui était alors le directeur de la sécurité du territoire des États-Unis. Dans la Déclaration sur la frontière intelligente qui a découlé de leurs efforts, les deux gouvernements se sont engagés à mettre en œuvre rapidement les 30 initiatives qui figurent dans le plan d'action convenu. Ce leadership a contribué à guider le Plan d'action vers sa pleine mise en œuvre.

Recommandation 35

Le gouvernement du Canada devrait tenter de resserrer ses relations avec le Mexique, plus particulièrement :

- *en appuyant davantage les initiatives visant à aider les Canadiens et les Mexicains à mieux se connaître, plus particulièrement en ce qui a trait aux politiques qui prennent de plus en plus d'importance dans le contexte nord-américain;*
- *en déterminant de manière continue les aspects particuliers des relations nord-américaines qui justifient l'élargissement d'une collaboration plus stratégique avec le Mexique dans l'intérêt du Canada, et en étudiant la collaboration entre le Canada et le Mexique qui pourrait comporter des échanges conjoints plutôt que distincts avec les États-Unis;*
- *en élargissant le programme canadien de coopération bilatérale avec le Mexique, et en étudiant la faisabilité pour le Canada d'appuyer davantage les efforts de développement du Mexique en ciblant les secteurs où les besoins sont les plus grands et en tenant des consultations avec un vaste éventail d'intervenants non gouvernementaux;*
- *en faisant participer les parlementaires le plus possible au resserrment des liens entre le Canada et le Mexique, en favorisant notamment davantage de délibérations interparlementaires sur les grands enjeux bilatéraux et nord-américains et en tenant compte des conclusions. On pourrait également étudier la possibilité d'inviter les ministres canadiens à participer aux forums interparlementaires lorsque les membres de ces forums le jugent approprié.*

Le gouvernement est pleinement d'accord sur cette recommandation. Surtout depuis 2000, la coopération bilatérale entre nos deux pays s'est fort bien développée dans de nombreux secteurs. En avril 2000, le premier ministre et le président du Mexique ont esquissé un nouveau programme de relations bilatérales, qui comprend une collaboration en vue de promouvoir la démocratie et le bon gouvernement et de renforcer la société civile au Mexique.

La coopération en matière de gestion publique constitue un nouvel axe dans nos relations

